



CONSEIL COMMUNAL **Comptes et rapport de gestion 2009**
1345 LE LIEU

Préavis municipal no 04.2010

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Rapport de gestion 2009

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée de l'étude du préavis municipal no 04.2010 composée de :

Mme Rosemarie CLOT, Présidente
M. Claude DEBOFFE
M. David BACHELARD
M. Stéphane NADDEO
M. Raphaël ROCHAT
Mme Caroline PENSEYRES
M. Georges ROCHAT, Rapporteur

s'est réunie une première fois à l'hôtel de ville du Lieu le mardi 18 mai 2010. Pour cette séance de travail, la Municipalité était représentée par **M. Jean-Pierre Rochat, Syndic, Mmes Doris Bonny et Saphia Walther, ainsi que MM. Bernard Rochat, André Burri et Michael Brühlmann. Mme Sylvie Baruchet, secrétaire participe à la séance, alors que M. Patrick Cotting est excusé.** Nous tenons à remercier les municipaux et Mme la secrétaire pour leur présence, ainsi que pour leurs réponses à nos nombreuses questions.

Les membres de la Commission ont reçu le document des comptes 2009 qui va servir de référence pour les travaux de la Commission de gestion. Après les remerciements d'usage, Mme la Présidente propose, au cours de cette première séance de travail de passer en revue la gestion 2009 de la Municipalité en demandant à chaque municipal de commenter son rapport et aux membres de la Commission de poser toutes les questions utiles à la compréhension de la gestion 2009 de notre commune.

Les rapports des Municipaux ne sont pas repris dans le présent rapport qui résume la discussion entre les Membres de la Commission et les représentants de la Municipalité. (Questions et réponses)

1. Administration générale

Au cours de l'année 2009, la Municipalité a tenu 39 séances ordinaires pour traiter de très nombreux problèmes plus ou moins complexes ou importants. Lors de la lecture de deux procès-verbaux pris au hasard parmi les 39 disponibles, la Commission a pu se rendre compte de la diversité des sujets traités par notre

Municipalité. Un bon nombre de points ne peuvent pas être résolus au cours d'une seule séance et doivent être repris dans les séances suivantes ce qui a pour effet de multiplier de manière impressionnante les actions en cours de notre exécutif.

Parmi les nombreuses questions, celle à propos des cartes journalières « Communes », une offre intéressante de la part des 3 communes de la Vallée qui va perdre de son intérêt suite à la décision des CFF de les accepter seulement dès 9h00... L'intérêt des uns ne correspond pas forcément avec celui des autres... Nous relevons ce point pour mettre en évidence le degré de détail que la Municipalité doit traiter tout au long de l'année !

L'analyse des comptes fera l'objet d'un deuxième rapport, mais la Commission a jugé utile de se pencher sur les finances de notre commune et sur l'analyse du bénéfice brut et des amortissements dans le cadre de la gestion générale. Il est en effet intéressant de relever que le résultat positif de 2009 est principalement dû à la dissolution nette des réserves de fr. 120'929.-, au retour thématique de fr. 344'740.-, de fr. 53'303.- du fond de péréquation et de fr. 137'632.- sur le décompte final de la facture sociale, soit un total de fr. 656'604.- pour un bénéfice brut de fr. 541'991.78. Même si les réserves sont suffisantes, il n'est pas possible de les diminuer de manière régulière et les autres éléments cités ci-dessus ne peuvent pas être maîtrisés par notre exécutif, ce qui signifie que hors ces éléments pas forcément récurrents, le résultat brut serait négatif pour l'exercice 2009. Au vu du faible endettement par habitant de notre commune, il n'y a pas péril en la demeure pour l'instant, mais au vu des investissements importants déjà votés par notre conseil communal et de ceux prévus au cours des prochaines années, nous devons nous montrer très vigilants pour maintenir à long terme la situation financière actuelle de notre commune sans négliger pour autant l'entretien de nos infrastructures.

A propos des infrastructures de notre région, M. Le syndic relève les investissements importants de Travys, soit fr. 7 millions pour de nouvelles rames et la gare du Brassus. Des négociations sont en cours avec les CFF pour résoudre les problèmes posés par la gare du Day afin de faciliter le transfert des passagers et de diminuer le temps de parcours entre la Vallée et Lausanne.

2. Forêts et alpages

Nos forêts sont en bonne santé et comme le marché du bois a fortement ralenti en 2009 nous avons seulement vendu environ 2'700 m³ de grumes contre 4'851 m³ en 2007. A noter que 2008 a déjà subi le ralentissement avec seulement 2'672 m³ vendus, soit un volume identique à celui de 2009. Par contre, le prix moyen de fr. 93.70/m³ a été le plus élevé jamais payé pour notre bois. Une bonne surprise dans un marché européen inondé par les sciages au prix bradés par les grandes scieries allemandes. Ces dernières ont été fortement touchées par la crise de l'immobilier aux Etats-Unis et ce sont tournées vers le marché européen... Une telle situation confirme que la globalisation existe vraiment et qu'elle n'a pas encore prouvé qu'elle présentait un avantage économique et social réel pour l'ensemble des populations de notre globe... Mais ceci est un sujet trop vaste pour être traité par une simple Commission de gestion de la commune du Lieu !

Le budget global des forêts prévoyait un déficit pour l'exercice 2009 et la moins-value de la vente des grumes n'a pas pu être compensée par les plus-values des autres assortiments. Par contre, les retours thématiques ont été importants et

notre Municipalité va poursuivre sa politique forestière de manière à maintenir cette importante source de revenu.

En 2009, un inventaire forestier a été réalisé et il sera comparé avec celui effectué dans les années 80. On pourra ainsi déterminer si l'exploitation de nos forêts a été bien menée, si l'on a trop ou pas assez coupé et établir un plan de gestion pour l'exploitation optimum de nos forêts à long terme.

Les chalets de nos domaines sont entretenus régulièrement et malgré des dépenses relativement peu élevées mais bien ciblées en 2009, ils sont toujours en très bon état et répondent bien aux exigences de leurs utilisateurs.

Pour la défense incendie, les Municipalités des trois communes de la Vallée ont validé la création d'un seul Etat-Major régional pour la Vallée dans le but d'améliorer encore son efficacité et ses compétences. Les DSP (Détachement de premier secours) sont classés en fonction de leurs équipements, le DSP b de l'Abbaye-Le Lieu est moins bien équipé que le DSP f du Sentier, mais il est plus proche pour une intervention rapide... A noter que DSP g, que nous n'avons pas à la Vallée est celui qui est au top du point de vue de l'équipement !

3. Bâtiments

De nombreux petits travaux d'entretien ont été effectués en 2009 et la Municipalité a traité toutes sortes de problèmes plus ou moins importants liés à nos bâtiments. A noter tout de même le remplacement du chauffage de l'église du Lieu qui présentait d'importantes fuites de monoxyde de carbone... La Commission a fait part de son inquiétude face à un tel danger et a demandé à la Municipalité d'envisager la pose de capteurs pour la détection de gaz dangereux dans les locaux municipaux pour éviter tout risque d'accident.

La Commission s'est intéressée à l'utilisation future des bâtiments scolaires de notre commune. Celui du Séchey est pour l'instant entièrement loué, mais son état exigera probablement des travaux importants lors du changement de locataires. La Commission a posé la question de la possibilité de créer des appartements dans celui des Charbonnières ? Pour l'instant, cette option n'a pas été étudiée dans la mesure où les classes doivent être maintenues pendant une certaine durée même si elles ne sont pas occupées. A noter que les loyers des classes sont encaissés par la commune. Cependant, il est difficile d'imaginer qu'à moyen terme les classes des villages puissent être utilisées au moment de l'introduction de l'horaire continu...

4. Travaux

L'entretien de notre réseau routier est aussi nécessaire que coûteux et la réfection de la route des Esserts-de-Rive coûtera probablement plus frs 500'000.- répartis sur 2009 et 2010. Les routes, ce sont des dépenses annuelles proches de frs 1 million, y compris un montant de plus de frs 230'000.- pour le déneigement en 2009, malgré le réchauffement de notre planète...

A noter que la réfection de la route des Esserts-de-Rive ne fait pas l'objet d'un point relevé par la Municipalité dans rapport, probablement parce que son financement a fait l'objet de préavis et qu'en 2009 il a été financé par un prélèvement sur la réserve générale.

5. Intérieur

La Commission de gestion note avec plaisir que malgré le ralentissement de l'économie, notre Municipalité a délivré 12 permis de construire. Un bon score annuel, mais il faut aussi relever sur les 12 permis un seul concerne la construction d'une villa, un deuxième la construction d'une résidence de vacances et les 10 autres des aménagements divers. Il ne s'agit donc pas d'une euphorie de constructions risquant de créer une bulle immobilière dans notre commune.

Autre bonne nouvelle, la diminution de l'ordre de 20 tonnes, soit environ -10%, des ordures ménagères !

Moins bonne nouvelle cette fois que notre Municipalité ne peut pas influencer : Agile, la nouvelle organisation de la protection civile vaudoise est en cours d'introduction. Ses avantages ne sont pas évidents, mais elle coûtera plus chère, soit frs 23/habitant contre frs 15.00 à l'heure actuelle !

La Commission relève qu'une bonne partie des activités de la protection civile, telles que << Slow Up >>, << Fête du vacherin >>, etc., ne semble pas répondre au cahier des charges de la PC? Notre Municipalité en est consciente, mais elle relève également que ces manifestations importantes pour la renommée de notre Vallée ne pourraient pas survivre financièrement sans l'intervention de la protection civile.

6. Aménagement, eau épuration

Le dossier << Lac Brenet >> pour la stabilisation des rives du lac Brenet fait l'objet d'une certaine mésentente avec les différents services de l'Etat. Tout ce qui touche de près ou de loin à la protection de la nature est délicat à traiter et fait toujours l'objet de nombreuses oppositions difficiles à lever. Un bon exemple est celui des amarrages en discussion depuis le début des années 90...

Notre Plan Général d'Evacuation des eaux usées et claires (PGEE) est terminé avec le recensement de toutes les conduites. Il est actuellement en consultation. La Commission pose la question des montants qui seront encore nécessaires, en plus de celui de la Frasse, pour mener le plan à son terme. Cette question est encore ouverte.

Le Plan Général d'Affectation (PGA) est en suspens suite à différentes oppositions de l'Etat de Vaud.

7. Instruction publique, affaires sociales

La Commission fait part de son inquiétude à la vue du nombre d'élèves en constante diminution dans notre Vallée à raison d'environ -8% en 3 ans...

Sur le même sujet, la Municipalité nous fait part de son inquiétude au sujet du remplacement à relativement court terme du directeur de nos écoles. En effet, le canton attribue un directeur pour 1'000 élèves et nous devons négocier ferme pour éviter que nos écoles soient dirigées par le directeur d'un autre établissement plus important.

8. Conclusion

Tout au long de son contrôle de la gestion communale par notre Municipalité, la Commission de gestion n'a pas soulevé de questions auxquelles la Municipalité n'a pas voulu ou n'a pas pu répondre. Au contraire, la Municipalité a été très

transparente et la Commission relève la très bonne qualité des rapports des Municipaux.

La Commission constate que les marges de manœuvre de notre exécutif, comme d'ailleurs celui du législatif sont de plus en plus limitées pour répondre aux exigences et aux décisions du canton. A terme, cette situation risque de rendre le rôle des élus de moins en moins intéressant et d'augmenter ainsi la difficulté à trouver des citoyens prêts à contribuer au fonctionnement des institutions communales.

En résumé, la Commission remercie la Municipalité pour son travail et sa gestion. Elle lui demande de tout mettre en œuvre pour établir un plan d'investissements à moyen terme aussi complet que possible pour continuer à maîtriser avec efficacité l'utilisation des revenus communaux tout en maintenant et en améliorant nos infrastructures, nos bâtiments et nos domaines.

Les décisions relatives au préavis no 04.2010 seront traitées dans le rapport de la commission des comptes 2009.

Le Lieu, le 29 juin 2010

Pour la Commission,

Le Rapporteur :



Georges Rochat